

Extrait du livre

Naissance de l'Éditeur

L'édition à l'âge romantique

Pascal Durand
Anthony Glinoyer

Cet ouvrage a été publié par
Les Impressions Nouvelles

Pour plus d'informations :
www.lesimpressionsnouvelles.com
info@lesimpressionsnouvelles.com

Cet ouvrage est publié
avec l'aide de la Communauté Française de Belgique

Couverture : L'Éditeur au travail
Graphisme : Millefeuille

© Les Impressions Nouvelles - 2005.
12 rue du Président - 1050 Bruxelles - Belgique
www.lesimpressionsnouvelles.com

Pascal Durand
Anthony Glinoeer

Naissance de l'Éditeur

L'édition à l'âge romantique

préface de Hubert Nyssen

LES IMPRESSIONS NOUVELLES
PARIS - BRUXELLES

Des mêmes auteurs

Pascal Durand

Marché éditorial et démarches d'écrivains. Un état des lieux et des forces de l'édition littéraire en Communauté française de Belgique (en coll. avec Y. Winkin), Bruxelles, Direction générale de la Culture et de la Communication, 1996.

Les Poésies de Stéphane Mallarmé, Paris, Gallimard, coll. « Foliothèque », 1998.

Crises. Mallarmé via Manet (de « The Impressionists and Édouard Manet » à « Crise de vers »), Leuven, Peeters/Vrin, coll. « Accent », 1998.

Médias et Censure. Figures de l'orthodoxie, Liège, Éditions de l'Université de Liège, coll. « Sociopolis », 2004.

Le Symbolique et le Social. La réception internationale de la pensée de Pierre Bourdieu, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (en coll. avec J. Dubois et Y. Winkin), Liège, Éditions de l'Université de Liège, coll. « Sociopolis », 2005.

Anthony Glinoe

Édition critique de Victor Hugo et Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Correspondance*, Paris, Honoré Champion, « Bibliothèque des correspondances », 2004.

Édition critique (en coll. avec J.-P. Bertrand) de Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Vie, Poésies et Pensées de Joseph Delorme*, Paris, Bartillat, 2004.

SOMMAIRE

PRÉFACE	page 9
QU'EST-CE QU'UN ÉDITEUR ?	17
CHAPITRE PREMIER : D'UN RÉGIME À L'AUTRE	25
<i>Le livre et l'exemplaire</i>	29
Emmanuel Kant, « Qu'est-ce qu'un livre ? » (1796)	30
<i>L'immatérialisation de la valeur</i>	36
<i>Rousseau, Panckoucke : deux cas de figure</i>	40
CHAPITRE 2 : DU LIBRAIRE À L'ÉDITEUR	47
<i>Le déclin de la librairie</i>	49
Condorcet, <i>Tableau des progrès de l'esprit humain</i> (1793/95)	50
Charles Nodier, « De l'influence de l'imprimerie sur la civilisation » (1830)	53
Honoré de Balzac, « De l'état actuel de la librairie » (1830)	56
Honoré de Balzac, <i>Un Grand homme de province à Paris</i> (1839)	64
Alexandre Dumas, <i>Mes mémoires</i> (1869)	77
Aloysius Bertrand, « Sonnet à Eugène Renduel » (1840)	79
<i>Apparition d'un éditeur : le cas Ladvocat</i>	81
Un des cent yeux de <i>l'Argus</i> , « Petit dialogue entre deux libraires » (1824)	86
Gabriel, Dartois et Francis, <i>L'imprimeur sans caractère ou Le classique et le romantique</i> (1824)	90
Frédéric Soulié, « La librairie à Paris » (1832)	92
<i>L'Éditeur adoubé : Le Livre des Cent et un</i>	101
CHAPITRE 3 : LE SACRE DE L'ÉDITEUR	109
<i>La vulgarisation de l'imprimé</i>	109
Alphonse Karr, « Imprimeurs, libraires, bouquinistes, cabinets de lecture » (1835)	114
S., « Les éditeurs » (1835)	116
<i>Trajectoires de libraires-éditeurs</i>	122
<i>Avènement de l'Éditeur</i>	124
Henri Léon Curmer, <i>Lettre au jury central de l'Exposition des produits de l'industrie française</i> (1839)	124
Élias Régnault, « L'éditeur » (1841)	130

CHAPITRE 4 : LES DEUX MARCHÉS DE L'ÉDITION	151
<i>Art et l'argent</i>	152
Théophile Gautier, Lettre à Eugène Renduel (1834)	153
Alfred de Vigny, La traite des auteurs (1837)	154
George Sand, Lettre à François Buloz (1839)	154
<i>Les deux littératures</i>	155
<i>L'or ou le plomb</i>	161
Gervais Charpentier, Lettre au <i>Journal de la librairie</i> (1855)	162
Edmond Werdet, « De l'influence de la librairie sur la littérature » (1855)	164
<i>L'édition industrielle</i>	171
Alfred Asseline, « La librairie et les libraires » (1854)	173
Adolphe Desbarolles, « Des livraisons à cinq centimes » (1854)	177
<i>Deux modèles : « Curmer » vs « Hachette »</i>	181
Louis Hachette, Note adressée aux Compagnies de Chemins de fer (1852)	185
Alphonse Lemerre, <i>Le Livre du Bibliophile</i> (1874)	187
Alphonse Daudet, <i>Le petit Chose</i> (1868)	190
Jules Janin, « M. Curmer. La vie et le travail d'un éditeur parisien » (1869)	195
REQUIEM POUR L'ÉDITION ?	199
ANNEXE : recrutement social et trajectoires professionnelles des principaux éditeurs romantiques	205
BIBLIOGRAPHIE	211
NOTES	219



▲ Jules Hetzel en diable, frontispice du *Diable à Paris* (1845)

LES ÉDITEURS AUSSI SONT MORTELS

L'éditeur est l'une des figures les plus controversées de notre mutante époque. Qu'il soit tenu pour aventurier, mécène, découvreur, joueur, despote ou illuminé, il est dans tous les cas titulaire de l'un de ces mandats que les avatars économiques de notre société, non sans brutalité, remettent en cause. Car c'est à l'instant où l'équilibre se rompt que la contestation s'élève. D'où tire-t-il sa légitimité et son pouvoir ? murmurent les uns. À quoi tiennent son talent de découvreur et les aptitudes d'entrepreneur dont il se targue ? grognent les autres. Quelles idées et quelles ambitions le guident dans la constitution de son catalogue ? se demandent, inquiets, les auteurs qui le sollicitent. *Editor* ou *publisher* (comme disent les Anglo-Saxons qui disposent de deux mots où nous n'en avons qu'un), l'éditeur est celui dont on ne reconnaît plus les accomplissements sans le brocarder pour ses humeurs, ses coups de cœur ou ses parti pris. Alors, souvenons-nous de Molière faisant dire à Mascarille dans *Les précieuses ridicules* : « Les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris. » Car pareille est la suffisance dans les cercles où l'on vient à ces controverses sur l'avenir de l'édition en croyant tout savoir des causes d'une crise indéfiniment dénoncée que d'aucuns, d'un ton mystérieux, et avec l'air de détenir certaines clefs, disent qu'elle était depuis longtemps prévisible.

Ce qui fait le plus défaut dans ces parades, c'est la connaissance des origines et des causes, autrement dit l'historicité sans laquelle l'analyse n'est que prophétie aventureuse. Voilà pourquoi vaticinateurs d'occasion et discoureurs imprudents, qui ont dans la tête plus de réponses que de questions, feraient bien de lire *Naissance de l'Éditeur*. Pour éviter que leurs jugements ne soient en fin de compte réduits à gageures ou paris. À défaut de tout savoir quand ils seront arrivés à la dernière page, ils auront appris un certain nombre de choses comme seule une enquête placée

sous le signe de l'histoire peut en révéler. Et entre autres que les turbulences éditoriales d'aujourd'hui étaient, par d'indistinctes menaces, bel et bien présentes autour des fonts baptismaux de l'éditeur.

Un malicieux essai que Julien Benda publia en 1946, *Le rapport d'Uriel*, s'ouvrait par ces mots : « Dieu s'étant laissé dire que sur une petite boule de son empire s'agitait une étrange espèce, dite humaine, et n'ayant pas le temps d'y aller voir, chargea l'un de ses anges de s'y rendre, de s'enquérir et de lui adresser un rapport. ». Dieu n'a sans doute rien à faire ici, et je doute que les auteurs du présent essai soient pourvus d'ailes, mais c'est pourtant un rapport de cette espèce et de la même alacrité que l'on trouve dans *Naissance de l'Éditeur*. On y apprend, en effet, avec le remords de ne s'y être pas intéressé plus tôt, qu'au temps où le champ littéraire « moderne » s'est configuré, la personnalité de l'éditeur a surgi de l'ombre pour apparaître dans la lumière du cirque où se sont joués dès lors ses rapports avec l'auteur. Et aussi comment ces deux-là, auteur et éditeur, avec un air de *commedia dell'arte*, sont entrés par leurs confrontations dans des démêlés qui se poursuivent aujourd'hui sous nos yeux en nous laissant l'impression fallacieuse qu'ils n'ont d'autres causes que l'actuelle transformation du monde.

S'il arrivait que, d'ici quelques décennies, un historien ayant des affinités avec la psychanalyse, se penchât sur le monde des livres tel qu'il est apparu dans les deux siècles que notre génération chevauche, il trouverait dans *Naissance de l'Éditeur* mieux que du grain à moudre. Il tomberait sur de beaux échantillons d'un sur-moi qui n'allait pas manquer de donner à la profession une configuration périlleuse. Car l'un des grands bonheurs de cet essai vient de l'idée de faire appel aux témoignages des acteurs de l'époque sur laquelle porte l'étude. Ce qui a pour effet d'éclairer les mentalités d'alors et d'offrir aux lecteurs de l'ouvrage des moments de pur plaisir lorsque, dans les humeurs, les manigances et les éclats d'hier, dans les débats sur la propriété littéraire, sur l'accueil qui doit être réservé aux manuscrits, sur l'insolence, sur le mépris et sur les méthodes, sur le cynisme marchand de certains éditeurs et sur les prétentions

des auteurs, sur la propriété littéraire, sur les complicités et les arrangements, on voit naître nos propres et très actuelles intrications.

Dans ce théâtre où sont rois et bouffons – et ce ne sont pas toujours les mêmes qui tiennent le premier rôle –, Pascal Durand et Anthony Glinoeer nous font donc témoins d'épisodes par quoi l'on comprend que la « crise de l'édition » était présente en germe, avec le code génétique de l'éditeur, au moment même où la fonction éditoriale paraissait s'établir avec une pérenne clarté. Ainsi comprend-on mieux par quels chemins et astuces la volonté économique, qui impose à l'édition la servitude du profit, s'est déployée au détriment de la « figure » même de cet éditeur.

Que les éditeurs littéraires, eux aussi, soient mortels, c'est dès lors une évidence. Et nous sommes désormais quelques-uns à penser qu'ils n'échapperont au pire que s'ils parviennent à se soustraire aux lois d'un commerce vorace qui n'est pas le leur. La perspective d'une mort annoncée est d'ailleurs suggérée dans un « requiem » par lequel se termine ce fascinant essai qui, brisant le cadre étroit d'une étude historique, est à sa manière, et par le ton même de ses auteurs, une jubilante célébration de l'utopie éditoriale.

Hubert Nyssen
Écrivain et fondateur des éditions Actes Sud

ÉDITION : Impression, publication d'un Ouvrage, d'un livre, action par laquelle on le met au jour.

Dictionnaire Furetière, 1694

ÉDITION : Impression, publication d'un Ouvrage, d'un livre. [...] On le dit en parlant des personnes qui ont procuré l'édition, ou des Imprimeurs mêmes. Ce volume est de l'édition de Plantin. L'édition est d'un bon critique.

Dictionnaire Furetière, 1727

ÉDITEUR : Auteur, homme d'étude qui a soin de l'édition de l'ouvrage d'un autre, & pour l'ordinaire d'un Auteur ancien ; car Éditeur ne se dit ni des ouvriers Imprimeurs, ni d'un Auteur qui imprime ses propres ouvrages.

Dictionnaire de Trévoux, 1743

ÉDITEUR : Celui qui prend soin de l'Édition d'un ouvrage. (Un Éditeur doit être au fait de la matière que traite l'ouvrage qu'il veut publier. Ce livre a eu un ou plusieurs Éditeurs.)

Dictionnaire Richelet, 1759

ÉDITEUR : Celui qui fait imprimer l'ouvrage d'autrui en se donnant quelques soins pour l'édition. [...] Par extension, les libraires prennent quelquefois le titre d'éditeurs des ouvrages qu'ils publient à leurs frais.

Dictionnaire de l'Académie française, 1849

ÉDITEUR. Celui qui se charge d'éditer des ouvrages, à des conditions convenues avec les auteurs [...]. Lettré qui publie l'ouvrage d'un autre, qui en revoit le texte, et souvent l'accompagne de notes.

Larousse du XIX^e siècle, 1870

ÉDITEUR : Celui qui publie l'ouvrage d'un autre. [...] Particulièrement, libraire qui publie un livre à son compte ; et, adjectivement, libraire-éditeur. M. Hachette est l'éditeur de ce dictionnaire.

Littré, 1874

ÉDITEUR. On entend par ce mot : 1^o l'homme de lettres qui revoit et publie les ouvrages d'un autre, ou même qui révisé les siens propres ; 2^o le libraire qui publie à ses frais l'ouvrage d'un auteur. Dans la première classe, on peut ranger la plupart des commentateurs et philologues, tant anciens que modernes, depuis Aristarque et Démétrius de Phalère jusqu'à nos jours. Parmi les seconds, qu'on appelle aussi *libraires-éditeurs*, il faut citer les Alde, les Estienne, les Elzévir, les Barbou, les Didot, les Panckoucke, Crapelet, Bodoni, Baskerville, Brockhaus, L. Hachette, M. Lévy, Furne, Didier, Garnier, etc.

Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts, M.-N. Bouillet, 1880



Note sur les notes

Le parti que nous avons pris dans l'agencement du présent ouvrage est d'insérer dans notre analyse, en les détachant typographiquement, divers textes d'époque touchant à la fonction éditoriale naissante – témoignages, articles, poèmes, fragments de correspondance ou de romans – qui, rassemblés ici pour la première fois, formeront une sorte d'anthologie et de portrait collectif de l'éditeur à l'âge romantique. Le système des notes sera, en conséquence, dédoublé : on fera figurer en bas de page, appelées par une lettre, les annotations savantes portant sur les documents recueillis et, en fin de volume, appelées par un chiffre, les notes de référence relatives à l'analyse générale elle-même.

Dans tous les documents, l'orthographe des noms communs et des noms propres a été modernisée.^a

Dans les références bibliographiques, sans autre indication le lieu d'édition est Paris pour les livres de l'époque concernée.

^a Les auteurs adressent leurs remerciements à Pascal Brissette, Sarah Mombert, Claude Schopp, Michèle Steinfeld et Nathalie Vincent-Munnia pour leur aide et conseils dans la collecte ou le traitement des documents.

QU'EST-CE QU'UN ÉDITEUR ?

Il en va des problématiques comme des rôles ou des institutions : leur légitimité ainsi que le poids d'autorité qu'elles confèrent à ceux qui les endossent se répartissent fort inégalement des unes aux autres. Ainsi, de Kant à Barthes et de Barthes à Foucault, « Qu'est-ce qu'un livre ? », « Qu'est-ce qu'une œuvre ? » ou « Qu'est-ce qu'un auteur ? » apparaissent comme autant de questions intellectuellement légitimes, dignes d'être opposées aux évidences du sens commun (lequel croit dur comme fer que des « choses » telles que le livre ou des « personnes » telles que celle de l'auteur vont de soi). Il ne semble guère, en revanche, que cette autre question, « Qu'est-ce qu'un éditeur ? », ait été sérieusement posée jusqu'ici, soit que pour les extracteurs d'essences, réconciliés pour le coup avec l'appréhension naïve des phénomènes culturels, la figure de l'éditeur ne soulève aucune perplexité, soit – et plus vraisemblablement – que cette question leur paraisse médiocrement gratifiante.

Cette indifférence ne surprend qu'au premier abord. Deux raisons au moins, dont les effets se conjuguent, contribuent à l'expliquer, sinon à la justifier.

La première est que l'éditeur fait en règle générale les frais d'une vision réductrice qui le donne tantôt, au mieux, pour un simple exécutant aux ordres de l'auteur ; tantôt, au pire, et non toujours à tort, pour une sorte de « négrier » de la chose imprimée, inspiré par d'impurs instincts mercantiles, et au total, d'un côté comme de l'autre, pour étranger ou à tout le moins extérieur à la production d'une œuvre dont on a tôt fait d'oublier qu'elle est aussi un livre ou, pour mieux dire, qu'elle n'a d'existence sociale que sous la forme d'un livre (ou d'une revue, ou d'une représentation quelconque, ou désormais d'un quelconque support électronique). Dans cette optique, la plus convenue, il est rare en tout cas que l'éditeur soit perçu comme le partenaire de l'auteur. Et quand bien même un tel partenariat semblerait susceptible d'être aisément admis s'agissant par exemple des rapports de coproduction qui ont présidé à la publication chez le

second Hetzel des romans de Jules Verne, il reste largement peu reçu s'agissant de la relation qu'ont entretenue de leur côté un Zola et un Charpentier, et moins encore s'agissant d'un Proust et d'un Gallimard ou d'un Robbe-Grillet et d'un Jérôme Lindon, selon cette logique, aussi connue des sociologues de la culture que déniée par les sectateurs de la littérature pure, voulant que plus on s'élève dans la hiérarchie des légitimités littéraires, plus se distendent et s'ocultent les rapports entre la matérialité technique et commerciale (du moins ce qui passe pour tel) et l'œuvre elle-même (du moins ce qu'il est convenu d'appeler de la sorte).

À cette dénégation, qui participe des illusions et de l'*illusion*¹ consubstantielles à la structure du champ culturel moderne, répond le facteur aggravant que l'édition est sans doute, et tout particulièrement en France, l'une des instances du système de production de biens symboliques sur laquelle s'exerce avec le plus de force la vision anhistorique, toute scolaire, qui s'est imposée dans l'approche ordinaire des phénomènes de culture (et plus largement des institutions sociales, dont Patrick Champagne a fait utilement remarquer que « l'amnésie de [leur] genèse [...], c'est-à-dire cette sorte d'oubli des origines qui sont comme refoulées dans l'inconscient collectif, est inscrite dans le fonctionnement même du corps social² »). L'histoire du livre abonde certes en travaux de première importance, depuis les ouvrages fondateurs de Lucien Febvre et Henri-Jean Martin jusqu'aux contributions remarquables de Roger Chartier, Robert Darnton ou Jean-Yves Mollier³. Mais ces travaux demeurent insuffisamment diffusés au-delà du cercle des spécialistes ; aussi est-ce une histoire peu construite qui tend à l'emporter dans les livres de grande vulgarisation, fort détaillée le plus souvent quant aux transformations techniques des processus de publication, mais assez peu attentive, pour ce qui concerne l'éditeur, à deux aspects qui paraissent, à mieux y regarder, autrement déterminants : d'un côté, la fonction sociale remplie par cette instance au sein du champ de production littéraire ou intellectuel moderne et, de l'autre, la genèse historique de cette fonction.

C'est à la reconstruction de cette genèse et à la définition de cette fonction que nous voudrions procéder ici à grands traits,

mais textes et documents à l'appui. Précisons d'emblée que par « fonction », en l'occurrence éditoriale, il conviendra d'entendre non pas seulement le rôle pratique assumé par l'éditeur dans la publication d'un ouvrage, mais bien plutôt son rôle social au sein du système de production du livre (et, par conséquent, de la littérature⁴), autrement dit la figure symbolique à laquelle, sous certaines conditions historiques et morphologiques, l'agent éditorial a été amené à s'identifier. Précisons encore que cette « figure » est générale dans un état donné du système de production du livre, en soulignant par là que si telles maisons identifiables sont susceptibles d'y adhérer de façon exemplaire, la fonction éditoriale constitue plus largement un statut et une valeur professionnelle collectifs : une sorte de case vide, mais aux contours assez nettement définis, au sein de laquelle différents types de maisons pourront venir se loger.

Reste enfin à s'entendre sur les termes à utiliser. Le mot d'*éditeur*, pour désigner l'agent qui assure le montage financier, la supervision technique et la publication d'un ouvrage à son enseigne, sinon même, en amont, la conception de cet ouvrage, ne se rencontre guère avant les débuts du XIX^e siècle, son emploi étant demeuré confiné jusque-là, en règle générale, dans une stricte acception philologique, par référence à celui qui, savant ou érudit, s'attache à établir la lettre d'une œuvre, soit par la mise en forme du texte conformément à son manuscrit, soit par collation critique des différentes versions connues, soit encore en l'accompagnant d'un commentaire savant^a. Dans les siècles précédents, l'office éditorial s'est trouvé tour à tour recouvert par les appellations d'*imprimeur*, de *libraire* ou encore de *libraire-imprimeur*. Ainsi, lorsque Diderot rédige sur commande en octobre 1763 sa fameuse *Lettre sur le commerce de la librairie*

^a Les dictionnaires de langue sont parlants à cet égard. Si Furetière, en 1727, élargit la définition de l'édition aux « imprimeurs mêmes », le dictionnaire de Trévoux, en 1743, les en exclut : « éditeur ne se dit [pas] des ouvriers Imprimeurs ». Et ce n'est que par « extension » encore, à suivre le dictionnaire de l'Académie (1849), que « les libraires prennent quelquefois le titre d'*éditeurs* des ouvrages qu'ils publient à leurs frais ». Signes successifs de la prédominance de la définition philologique, mais aussi – on y reviendra – de ce que les termes d'*édition* ou d'*éditeur*, légitimés par leur aire savante d'application, communiqueront une part de cette légitimité aux libraires-imprimeurs qui les endosseront.

à l'intention de Sartine, successeur de Malesherbes à la Direction de la librairie, ce n'est pas de la vente en détail qu'il s'agit, mais de l'activité éditoriale (ne disons pas encore d'édition), dont il tente de définir la spécificité économique afin de suggérer, au-delà, le cadre juridique propice aux intérêts communs de la corporation des « libraires » et des « gens de lettres ».

Contrairement aux apparences, ce n'est pas là qu'une affaire de mots. D'abord, qu'on le nomme *imprimeur*, ou *libraire*, ou *libraire-imprimeur*, l'agent éditorial sous l'Ancien Régime assume, dans la production du livre comme œuvre de l'esprit, une activité et une responsabilité sur lesquelles la fonction d'*éditeur* au sens moderne ne peut pas être rabattue sans autre forme de procès. Car s'il est vrai, ainsi que le soulignaient Lucien Febvre et Henri-Jean Martin que les imprimeurs et les libraires « se targu[aient] toujours d'exercer des métiers "totalement distincts des arts mécaniques" », forts qu'ils se voyaient pour nombre d'entre eux de leur proximité avec les cercles savants et les institutions universitaires⁵, il n'en reste pas moins que l'office symbolique que l'éditeur moderne remplira à partir de la première moitié du XIX^e siècle, le statut qu'il va revêtir, le pouvoir dont il va être généralement crédité n'ont pas d'équivalents *structurels* dans l'appareil antérieur de production du livre.

D'autre part, et singulièrement lorsqu'il s'agit de désigner des figures, des instances, des acteurs, des institutions, les mots ne sont pas de simples enveloppes, de purs outils au service d'une référence qui pourrait, moyennant détour, en utiliser d'autres : en eux des représentations sont stockées, qui en disent plus long qu'il n'y paraît sur les structures et les modes de fonctionnement des systèmes symboliques dont relèvent les « réalités » auxquelles ils renvoient et sur la manière dont ces structures s'inscrivent ou se voient impartir leur position dans l'espace social. Les appellations successives ou concurrentes d'*imprimeur*, de *libraire* et de *libraire-imprimeur* renvoient, ainsi, à des représentations distinctes du métier et, au-delà, du livre lui-même (et dans le même sens ce sera une représentation nouvelle qui en émergera avec la notion d'*éditeur* à l'époque contemporaine). En résumant très fort, là où le terme d'*imprimeur* valorisait, au XVI^e siècle, le

savoir-faire technique et la maîtrise d'une technologie de pointe, ceux de *libraire* ou de *libraire-imprimeur*, qui se généralisent du XVII^e au XVIII^e siècle, accentueront davantage le rôle d'agents à la fois culturels et économiques, articulant une offre à une demande et mettant en communication l'homme de lettres et son lecteur par le biais du livre proposé à la vente ou à la souscription. La montée en puissance du terme de *libraire*, aux dépens de celui d'*imprimeur*, ne peut pas, dans ce cadre, être séparée, d'un côté, de la valorisation philosophique et politique du négoce à laquelle la génération des Lumières va procéder ni, de l'autre, des stratégies particulières que cette génération va déployer, en régime de censure, pour faire de son public non seulement un ensemble de lecteurs à éclairer, mais aussi un réseau d'alliés potentiels (dont les besoins, tels qu'ils s'expriment dans l'acte de la souscription, et l'investissement économique, dans le paiement anticipé de l'ouvrage, pourront faire valoir, face au pouvoir, leur droit à être respectés). L'image du livre s'en trouvera modifiée à mesure, d'abord objet typographique élégant dans sa forme et exact dans sa lettre, ensuite produit voué à la propagation sociale et à l'éclaircissement des consciences, avant de devenir œuvre offerte à la jouissance esthétique individuelle⁶.

S'il importe, enfin, de réserver le terme d'*éditeur* à ce personnage singulier dont nous fixons l'émergence, sur la scène française, aux débuts du XIX^e siècle et plus exactement sous la Monarchie de Juillet, c'est que, dans l'esprit de ceux qui concouraient à la production du livre, régnait auparavant une large indifférenciation de fonctions. L'imprimeur du XVI^e siècle, le libraire du XVIII^e siècle cumulaient pour les plus importants d'entre eux les trois fonctions d'édition, de fabrication et de diffusion du livre. L'imprimeur du type Christophe Plantin ou Alde Manuce est, en amont, éditeur (il choisit les textes à publier) et, en aval, libraire (il écoule dans la boutique associée à son atelier sa production éditoriale). Le libraire du XVIII^e siècle du type Le Breton, s'il n'a plus nécessairement son propre atelier d'imprimeur, n'en continue pas moins de combiner les deux fonctions d'éditeur et de vendeur⁷.

Ces glissements lexicaux et la refonte des représentations dont ils sont l'expression suggèrent que l'émergence du terme d'*éditeur*, à côté de ceux de *libraire* ou d'*imprimeur*, constitue le signe de ce que les trois fonctions de fabrication, d'édition et de diffusion, jadis confondues, en viennent, au seuil du XIX^e siècle, à se différencier, à la faveur d'une rupture ou d'un changement de paradigme dans l'organisation du circuit de l'imprimé. Car, dans l'acception que nous lui connaissons désormais, le mot d'*éditeur* ne va pas se substituer à celui de *libraire* comme celui-ci s'était substitué (ou associé), pour désigner l'agent social de production du livre, à celui d'*imprimeur*, ni même référer à une instance qui viendrait simplement s'ajouter aux deux autres, mais plutôt figurer avec celles-ci au sein d'un système profondément remanié et dans lequel *éditeur*, *libraire* et *imprimeur* répondront à des fonctions spécifiques, irréductibles les unes aux autres, sauf dans certaines zones périphériques du système⁸. Indice sans doute d'une complexification croissante du système de production de l'imprimé, dans une logique de division croissante du travail. Indice aussi, de façon plus diffuse, d'un basculement moderne des représentations touchant aux producteurs de biens culturels et des représentations qu'ils sont par conséquent portés à se faire d'eux-mêmes, ainsi que des rapports qu'ils entretiendront désormais avec les biens qu'ils produisent.

Force en effet est de constater que l'apparition de l'*éditeur*, avec les prérogatives qui seront les siennes et les valeurs qui s'y attacheront, est contemporaine de l'apparition, sur la scène culturelle, de la notion d'*auteur*, qui elle aussi ne viendra pas simplement remplacer celle d'*homme de lettres*. Auteur et éditeur, fonction auctoriale et fonction éditoriale émergent conjointement, corrélativement, comme l'avert et le revers d'une même médaille, les deux acteurs d'un même jeu, les deux composantes d'une même structure, et c'est bien cette dualité qu'un Élias Régnauld enregistrera à sa manière, ironique et lyrique, en proclamant, au détour du portrait qu'il dressera de « L'Éditeur » dans *Les Français peints par eux-mêmes*, que « la véritable puissance de la littérature est dans l'accord de l'écrivain et de l'éditeur ». « Les séparer, dira-t-il encore, c'est mettre en opposition l'âme

et le corps, l'esprit et la matière⁹ ». Nous tenons là bien plus que le signe, au second degré, de l'alliance objective, au sein de l'appareil littéraire moderne, de l'Auteur et de l'Éditeur^a : l'indissolubilité de ce couple, l'apparition synchrone des deux figures qui le composent indiquent qu'il faut chercher en amont, dans leur commune généalogie, les divers facteurs qui, en articulant leurs forces de détermination, ont présidé à la recomposition du système éditorial et, de là, à l'élaboration, puis à l'imposition, sous le nom d' *Éditeur*, d'une fonction sociale et symbolique sans précédent¹⁰.

^a On emploiera désormais la majuscule lorsqu'il s'agira de désigner non tel éditeur ou tel auteur ou telle pratique singulière relevant de l'un ou de l'autre registre, mais la figure sociale que l'Éditeur et l'Auteur vont respectivement endosser dans le système moderne de production du livre.